

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le jeudi 12 février 2026 à 10 heures au siège de la société SITEX, à Ksar Hellal avenue Habib Bourguiba, ou par vidéo conférence, en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Recomposition du Conseil d'Administration de la SITEX.
2. Pouvoir pour les formalités

En application des dispositions statutaires, ne peuvent assister ou se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle que les actionnaires inscrits sur les registres de la Société huit jours avant la date de l'Assemblée et dont chacun possède au moins 10 actions.

Les actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, pourront se réunir pour former le nombre d'actions nécessaires et se faire représenter par l'un d'eux muni d'un pouvoir spécial.

## **PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

### **SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL -

Projet des résolutions de la société SITEX à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement qui se tiendra en date du 12 février 2026.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement convoquée par le Conseil d'administration du 8 janvier 2026 déclare qu'elle se tient valablement conformément aux dispositions légales et statutaires et qu'elle est habilitée à délibérer sur les points inscrits à son ordre du jour.

**Cette résolution est adoptée à.....**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement convoquée, décide en prévision de l'entrée dans le capital de la SITEX de nouveaux actionnaires (et notamment des SICARs) de recomposer le Conseil d'administration comme suit, à compter de ce jour :

- M. Mohamed Touzi : Administrateur
- M. Ghazi Bouaziz : Administrateur
- M. Sami Thabet : Administrateur
- TSB : Administrateur (représenté par Me Mohamed Slim Bouderbela)
- Me Faten Guemri : Administrateur
- M. Mariano Judez : Administrateur

**Cette résolution est adoptée à .....**

#### **TROIXIEME RESOLUTION**

Le nombre des administrateurs sera augmenté par décision de l'AGO en fonction de la souscription à l'augmentation du capital de la SITEX par les SICARs ayant subordonné leurs entrées dans le capital à l'obtention de postes au Conseil d'administration.

Ces désignations seront réalisées en temps utile, au cas par cas par l'AGO après examen des candidatures qui lui seront présentées.

**Cette résolution est adoptée à .....**

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

**Cette résolution est adoptée à .....**